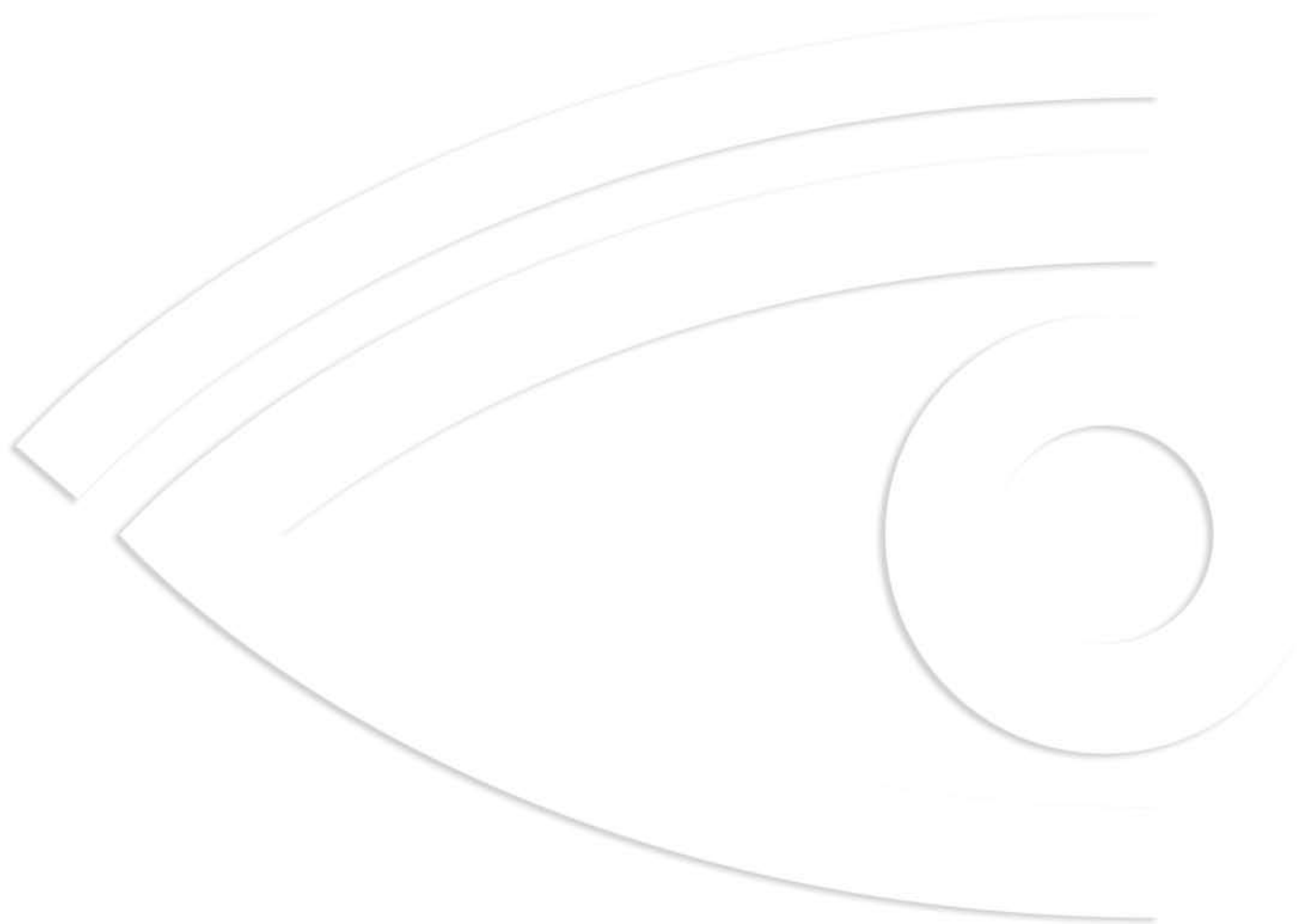


Comptes annuels 2007





Voir plus loin, voir demain

Comptes annuels

Rapport de l'organe de contrôle	4
Bilan au 31.12.2007	5
Compte d'exploitation au 31.12.2007	6
Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.2007	1/14

Au Conseil de fondation de
La Collective de Prévoyance - Copré, Genève

Genève, le 30 avril 2008

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de La Collective de Prévoyance - Copré pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

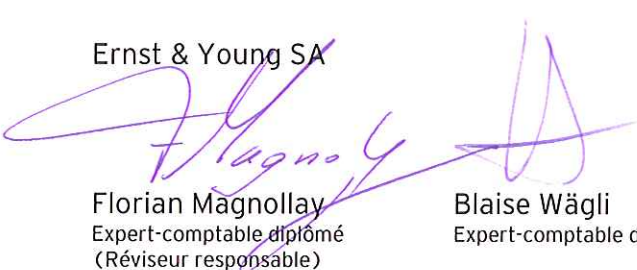
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions juridiques et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA



Florian Magnollay
Expert-comptable diplômé
(Réviseur responsable)

Blaise Wägli
Expert-comptable diplômé

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

BILAN	Index de l'annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements		292'002'475.75	192'302'130.77
Liquidités	64	24'827'563.73	20'850'165.52
Débiteurs	74	6'349'943.41	1'006'646.51
Obligations & Assimilés	64	95'040'648.25	58'415'329.37
Actions & Assimilés	64	78'872'989.64	50'903'284.12
Immeubles	64	83'537'084.00	59'764'948.00
Placements auprès de l'employeur	67	3'374'246.72	1'361'757.25
Compte de régularisation actif	75	1'935'868.60	1'573'170.28
Total de l'actif		293'938'344.35	193'875'301.05
PASSIF			
Dettes		47'281'672.65	31'664'121.60
Prestations de libre passage et rentes		11'042'930.30	3'477'131.65
Banques / Assurances	77	4'000'000.00	83'971.70
Dettes hypothécaires	78	32'000'000.00	28'000'000.00
Autres dettes		238'742.35	103'018.25
Compte de régularisation passif	76	17'953'401.60	1'042'740.20
Réserve de cotisations employeurs sans renonciation	67	4'413'247.15	3'076'262.40
Provisions non techniques	79	0.00	57'655.00
Fonds libres des affiliés	57	1'974'614.75	1'534'130.10
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		200'345'257.90	134'559'214.00
Capital de prévoyance assurés actifs	52	183'829'491.95	120'451'883.55
Capital de prévoyance rentiers	54	15'408'357.05	13'606'690.45
Provisions techniques	56	1'107'408.90	500'640.00
Réserve de fluctuation de valeurs	63	21'970'150.30	21'941'177.75
Capital de la fondation / Fonds libres		0.00	0.00
Situation en début de période		0.00	0.00
Excédent des charges / Excédent des produits		0.00	0.00
Total du passif		293'938'344.35	193'875'301.05

COMPTE D'EXPLOITATION	Index de l'annexe	2007 CHF	2006 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres		33'972'130.15	21'157'574.80
Cotisations des salariés		9'665'222.80	6'803'751.25
Cotisations des employeurs		16'235'080.40	10'904'526.80
Primes uniques et rachats		6'300'145.95	3'150'147.55
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés		470'857.15	112'155.70
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur		1'252'877.45	159'490.00
Subsides du fonds de garantie		47'946.40	27'503.50
Prestations d'entrée		63'515'961.30	20'813'634.95
Apports de libre passage	73	63'177'030.20	20'129'229.30
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce		338'931.10	684'405.65
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		97'488'091.45	41'971'209.75
Prestations réglementaires		-3'470'607.55	-3'672'998.55
Rentes de vieillesse		-1'027'663.15	-903'635.00
Rentes de survivants		-96'085.20	-85'014.05
Rentes d'invalidité		-884'033.25	-807'207.40
Libération service cotisations		-485'354.45	-464'575.35
Prestations en capital à la retraite		-596'159.40	-1'412'566.75
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-381'312.10	0.00
Prestations de sortie		-27'988'227.05	-16'661'795.05
Prestations de libre passage en cas de sortie		-25'271'372.90	-12'814'826.65
Versements anticipés pour l'EPL / divorce		-2'716'854.15	-3'846'968.40
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-31'458'834.60	-20'334'793.60
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques, provisions des fonds libres des caisses, réserves de cotisations		-67'421'891.35	-23'993'476.40
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	52	-58'787'959.35	-15'472'754.85
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance rentiers	54	-1'801'666.60	-3'731'645.00
Dissolution / Constitution de provisions techniques	56	-606'768.90	-262'902.00
Rémunération du capital épargne		-4'589'649.05	-4'510'965.45
Dissolution / Constitution des fonds libres des affiliés	57	-404'066.45	114'166.25
Dissolution / Constitution de réserves de cotisations	67	-1'231'781.00	-129'375.35
Produits de prestations d'assurance		2'338'948.15	1'942'315.75
Prestations d'assurance		2'225'265.15	1'870'824.85
Parts aux bénéficiaires des assurances		113'683.00	0.00
Prestations du fonds de garantie		0.00	71'490.90
Charges d'assurance		-5'679'429.15	-3'746'735.20
Primes d'assurance		-5'571'301.40	-3'657'756.00
Cotisations au fonds de garantie		-108'127.75	-88'979.20
Résultat net de l'activité d'assurance		-4'733'115.50	-4'161'479.70

Résultat net des placements		7'334'598.94	10'882'893.20
Résultat liquidités	661	444'660.69	-145'613.20
Résultat obligations & assimilés	662	1'667'569.98	613'478.40
Résultat actions & assimilés	663	4'119'570.49	8'405'661.96
Résultat immeubles	664	3'033'359.29	2'726'375.75
Frais d'administration des placements	665	-1'666'118.06	-973'492.56
Intérêts sur prestations de sortie		-96'441.20	-83'150.20
Intérêts sur les fonds libres des affiliés	57	-36'418.20	-66'063.00
Intérêts sur la réserve de cotisations de l'employeur	67	-105'203.75	-126'054.20
Intérêts primes payées d'avance		-14'380.30	-3'392.95
Dissolution / Constitution provision pour pertes créances employeurs	67	-12'000.00	535'143.20
Dissolution / Constitution de provisions non techniques		57'655.00	7'000.00
Dissolution / Constitution de la provision pour litige	79	57'655.00	7'000.00
Autres produits		149'404.90	32'223.99
Autres frais		-29'983.75	-50'020.27
Frais d'administration		-2'749'587.04	-1'864'278.53
Frais d'administration	71	-1'710'891.65	-1'267'002.37
Frais de marketing et de publicité	72	-1'038'695.39	-597'276.16
Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		28'972.55	4'846'338.69
Constitution / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	63	-28'972.55	-4'846'338.69
Excédent des charges / Excédent des produits		0.00	0.00

Annexe

1 Bases et organisation

11 Forme juridique et but

La Collective de Prévoyance - Copré (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse.

Son siège est à Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi-autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code Civil suisse, par l'article 331 à 331e du Code des obligations(CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout affilié contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

12 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations de la LPP et est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

13 Indication des actes et des règlements

Acte de fondation	15.12.1987
Règlement de prévoyance	01.01.2007
Règlement d'organisation	01.01.2007
Règlement interne aux entreprises affiliées	05.07.2005
Règlement sur les passifs de nature actuarielle	01.01.2006
Règlement de placements	01.01.2007
Règlement de liquidation partielle	01.01.2005

14 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégués, le Conseil de fondation et la Direction.

L'Assemblée des délégués est l'organe paritaire suprême aux termes de l'article 51 LPP. Elle est composée paritairement de représentants des entreprises affiliées et de représentants des assurés.

Elle se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum une fois par année. L'Assemblée des délégués nomme les membres du Conseil de fondation et l'organe de contrôle. Elle vote l'approbation des comptes et du rapport annuel, ainsi que la décharge au Conseil de fondation. Elle approuve les modifications des statuts et du règlement.

Le Conseil de fondation se compose de 6 membres. Il a, au 31 décembre 2007, la composition suivante :

	<u>Fonction</u>	<u>Durée du mandat/fin</u>	<u>Représentation</u>	<u>Autorisation signature</u>
Rancic Christina	Membre, Présidente	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2
Fiechter Robert	Membre, Vice-président	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2
Grivel Jacques	Membre	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2
Baud Florence	Membre	4 ans, 20.09.2009	assurés	collective à 2
Michel Pierre	Membre, Directeur	4 ans, 20.09.2009	assurés	collective à 2
Perroud Michèle	Membre	4 ans, 21.06.2011	assurés	collective à 2

La Direction est composée du Président, du Vice-président et du Directeur de la Fondation. Elle gère les affaires courantes.

15 Experts, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle :	M. Christophe Steiger, NTY Consulting, Montreux
Organe de contrôle :	Ernst & Young SA, Lausanne
Conseiller immobilier :	GFI, Gestion de fortunes immobilières SA, Genève
Administration technique et comptable :	Hpr SA, Vevey
Dépositaire des titres :	Credit Suisse
Gestion du portefeuille de titres :	IAM Independent Asset Management SA, Axa Investment Managers SA
Gestion des immeubles :	Régie du Rhône SA, Genève
Autorité de surveillance :	Autorité de surveillance du canton de Genève n° de registre GE 1118

16 Employeurs affiliés

Effectif au 31 décembre 2006 :	108
Entrées :	76
Sorties :	-9
Effectif au 31 décembre 2007 :	<u>175</u>

2 Membres actifs et rentiers

21 Assurés actifs

	31.12.2007	31.12.2006
Assurés actifs totaux	3'779	2'909

22 Bénéficiaires de rentes

Retraités	71	60
Enfants de retraités	0	1
Invalides	81	74
Enfants d'invalides	46	40
Veuves et veufs	10	9
Orphelins	5	5
Total	<u>213</u>	<u>189</u>

3 Nature de l'application du but

31 Explication des plans de prévoyance

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance commun à tous les affiliés. Le plan de prévoyance, propre à chaque affilié, décrit les prestations assurées choisies par l'affilié.

32 Financement, méthodes de financement

Le financement des cotisations varie d'un affilié à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'affilié.

33 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie.

Jusqu'au 31 mars 2003, le risque de longévité était également entièrement réassuré. Dès le 1er avril 2003, la Fondation assure elle-même ce risque et constitue à cet effet des réserves mathématiques pour les rentiers retraités.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

41 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes au 31.12.2007 de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

42 Principes comptables et d'évaluation

Placements : L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières à la date du bilan. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations nécessitant un flux de trésorerie.

Monnaies étrangères : Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque): USD 1.132149, EUR 1.655291, GBP 2.253591, JPY 1.013212, CAD 1.147141, AUD 0.994064. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

Immeubles : Ils ont été évalués à leur valeur de rendement (état locatif dynamique au 01.01.2008 capitalisé à un taux de 7.5%). Un immeuble devant être prochainement vendu a été évalué à sa valeur réelle. Deux immeubles achetés courant 2007 ont été évalués à leur prix d'achat.

Autres actifs : L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.

Engagements : Il s'agit des capitaux épargne pour les assurés actifs, en incapacité de travail ou invalides. Les réserves mathématiques nécessaires au financement des rentes en cours sont annuellement recalculées.

Provisions techniques : La provision de longévité sert à financer l'augmentation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes due à un changement des tables actuarielles. Elle correspond au taux de 0.5% par année depuis l'établissement des bases techniques utilisées, soit 3.5%. Ce taux est appliqué sur les engagements de prévoyance des bénéficiaires de rentes, déduction faite des engagements des rentes d'enfant et d'orphelin.

La provision d'amélioration du taux de conversion est constituée dans le but de maintenir aussi stable que possible dans le temps le taux de conversion. Elle est fixée à partir d'une évaluation des cas de retraite possibles portant sur les cinq années suivantes, en considérant, afin de prendre en compte les retraites prises sous forme de capital, les 75% du capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour garantir la différence entre la rente effectivement servie et la rente qui serait versée si le taux de conversion appliqué était déterminé actuariellement.

Autres passifs : L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.

5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

51 Nature de la couverture des risques, réassurance

Les risques décès et invalidité sont couverts par un contrat de réassurance auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie. Les indexations des rentes en cours décidées par le Conseil de fondation sont à la charge de la Fondation, laquelle constitue à cet effet des réserves mathématiques.

La Fondation assure elle-même le risque de longévité et constitue, dans ce but, des réserves mathématiques pour les rentiers, une provision de longévité, ainsi qu'une provision d'amélioration du taux de conversion.

Le calcul des réserves mathématiques des rentiers est effectué sur la base de la table EVK 2000, avec un taux d'intérêt technique de 4%.

Règles techniques

Pour la période de référence du 01.01 au 31.12.2007, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain et des invalides ont été calculés sur les avoirs réglementaires à un taux de 3 % (4.5 % en 2006).

52 Evolution et rémunération des avoirs-épargne

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier des capitaux de prévoyance assurés actifs	120'451'883.55	100'468'163.25
Attributions rétroactives	32'012.40	14'193.15
Cotisations d'épargne	19'226'737.95	12'765'707.50
Autres cotisations et apports	6'300'145.95	3'150'147.55
Apports de libre passage	62'572'899.60	20'250'649.05
Remboursement des versements pour l'EPL / divorce	338'931.10	684'405.65
Prestations de libre passage en cas de sortie	-24'646'854.60	-12'601'167.15
Versements pour l'EPL / divorce	-2'716'854.15	-3'846'968.40
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-2'341'021.30	-4'924'767.55
Rémunération des capitaux de prévoyance	4'589'649.05	4'510'965.45
Attribution aux prestations de sortie	21'962.40	-19'444.95
Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs	183'829'491.95	120'451'883.55

53 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)	82'494'865.40	54'226'761.60
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	2,5 %	2,5 %

54 Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des rentiers**A - Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des invalides**

Solde au 1er janvier des capitaux de prévoyance	5'401'696.25	5'084'173.15
Transfert des capitaux actifs	555'905.90	499'329.15
Cotisations d'épargne	317'578.85	283'263.75
Apports de libre passage	41'071.55	0.00
Rémunération des capitaux de prévoyance	162'176.25	221'107.40
Dissolution capitaux-épargne	-1'199'302.55	-686'177.20
Total des capitaux de prévoyance des assurés invalides	5'279'126.25	5'401'696.25

B - Evolution du capital de couverture pour les rentiers

Solde du capital de couverture au 1er janvier	8'204'994.20	4'790'872.30
Apports	31'234.00	0.00
Modification liée à des changements de bases de calcul	0.00	0.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	1'893'002.60	3'414'121.90
Total du capital de couverture pour les rentiers	10'129'230.80	8'204'994.20

Total capital de prévoyance rentiers (A+B)

15'408'357.05	13'606'690.45
----------------------	----------------------

Nombre de bénéficiaires de rente (détails sous point 22)	213	189
--	-----	-----

55 Résultats de la dernière expertise actuarielle

Une expertise actuarielle a été effectuée, sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2005. Les conclusions sont les suivantes : les dispositions réglementaires relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales; avec un degré de couverture légal de 115.2% à fin 2005, la situation financière de la Fondation est positive. Toutefois, afin d'assurer son équilibre financier à long terme, la Fondation doit revoir son financement pour assurer la couverture des frais généraux et le coût croissant de la réassurance.

Fort de ces constatations, le Conseil de fondation a décidé de modifier la méthode de facturation des frais. Un complément d'informations est fourni sous rubrique 71 ci-après.

En ce qui concerne les coûts de la réassurance, le Conseil de fondation a toujours suivi la politique mise en place de longue date qui consiste à facturer systématiquement aux affiliés les coûts facturés par les réassureurs. La fondation maîtrise donc sans difficulté particulière ses risques dans ce domaine.

56 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
A - Provision de longévité		
Solde de la provision de longévité au 1er janvier	245'942.00	119'425.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	108'366.90	126'517.00
Total de la provision de longévité	354'308.90	245'942.00
B - Provision d'amélioration du taux de conversion		
Solde provision d'amélioration du taux de conversion au 1er janvier	254'698.00	118'313.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	498'402.00	136'385.00
Total de la provision d'amélioration du taux de conversion	753'100.00	254'698.00
C - Mesures spéciales		
Solde des mesures spéciales au 1er janvier	0.00	1'395'753.75
Dissolution/constitution de mesures spéciales	0.00	-1'395'753.75
Total des mesures spéciales	0.00	0.00
Total des provisions techniques (A+B+C)	1'107'408.90	500'640.00

57 Fonds libres des affiliés

Solde des fonds libres des affiliés au 1er janvier	1'534'130.10	1'582'233.35
Constitution des fonds libres des affiliés	470'857.15	71'990.25
Dissolution des fonds libres des affiliés	-66'790.70	-186'156.50
Intérêts s/fonds libres des affiliés	36'418.20	66'063.00
Total des fonds libres des affiliés	1'974'614.75	1'534'130.10

58 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires	200'345'257.90	134'559'214.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	200'345'257.90	134'559'214.00
Réserve de fluctuation de valeurs	21'970'150.30	21'941'177.75
Capital de fondation, fonds libres	0.00	0.00
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	222'315'408.20	156'500'391.75
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	111.0%	116.3%

Ce taux est applicable à tous les affiliés, à l'exception des affiliés bénéficiant de fonds libres, pour lesquels le taux de couverture est supérieur.

6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

61 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

La fortune de la Fondation est déposée auprès du Credit Suisse. Les mandats de gestion du portefeuille titres sont confiés à IAM Independent Asset Management SA et Axa Investment Managers SA.

Dès le 1er janvier 2006, le règlement de placement de la Fondation contient les dispositions nécessaires au respect du devoir de loyauté.

62 Utilisation des extensions (art. 59 OPP2)

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur permettant l'application de l'article 59 OPP2 concernant l'extension des limites de placement, la Fondation détient un faible montant en titres de sociétés et fonds de placement investis en matières premières (2.72%) et sur les marchés émergents (2.57%). Ces deux positions ont respectivement généré des plus-values pour CHF 2'003'308 et CHF 1'632'293. Ces placements contribuent à la diversification des risques et ne mettent pas en péril la santé financière de la Fondation.

63 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeurs	21'941'177.75	17'094'839.06
Augmentation/diminution due au résultat d'exploitation	28'972.55	4'846'338.69
Réserve de fluctuation de valeurs au bilan	<u>21'970'150.30</u>	<u>21'941'177.75</u>
Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs (valeur absolue)	<u>27'010'229.00</u>	<u>28'187'242.00</u>
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeurs	-5'040'078.70	-6'246'064.25

Le Conseil de fondation a retenu, pour le calcul de sa réserve de fluctuations de cours, une technique mixte consistant à simuler conjointement et à long terme l'évolution des actifs que la Fondation détient. Cette simulation multiple permet la mise en évidence d'un grand nombre d'évolutions possibles de la fortune de la Fondation. Les scénarii les plus défavorables sont écartés, compte tenu de leur caractère hautement improbable. Du sous-ensemble résiduel est extrait le scénario impliquant la perte la plus large. Le montant correspondant à cette perte est la Value-at Risk (VaR).

La validité prédictive théorique de ce montant est fonction du nombre de scénarii simulés écartés [0,5%]. Cette grandeur s'exprime comme son complément à un [100%], en l'occurrence 99,5% [100%-0,5%].

A titre de précaution supplémentaire, le Conseil de fondation a tenu à prendre en considération un scénario encore plus risqué que celui mis en évidence par la VaR à 99,5%, en recourant à la métrique corrélative désignée dans la littérature sous les termes d'Expected Shortfall (ES) ou, alternativement, d'Expected Tail Loss (ETL). Ce dernier chiffre est obtenu en opérant la moyenne des valeurs extrêmes précédemment écartées comme hautement improbables.

L'importance des actifs immobiliers dans le bilan devait être mieux prise en compte. Dans ce but, les simulations effectuées en vue de la détermination de la RFV ont pour la première fois pris en compte l'indice SWX Immofondsindex pour 30% du total des actifs.

64 Présentation des placements par catégorie**641 Structure des placements selon le règlement de placement**

	31.12.2007	Répartition effective en %	31.12.2006	Répartition effective en %	Stratégie
	CHF		CHF		
Liquidités/Placements du marché monétaire	24'827'564	8.45%	20'850'165	10.75%	libre
- Liquidités/Placements du marché monétaire CHF	24'196'019	8.23%	20'042'187	10.34%	
- Liquidités/Placements du marché monétaire devises	631'545	0.21%	807'978	0.42%	
- Résultat sur contrat à terme	0	0.00%	0	0.00%	
Autres créances CHF	6'349'943	2.16%	1'006'647	0.52%	
Placements chez l'employeur	3'374'247	1.15%	1'361'757	0.70%	
Obligations & Assimilés	95'040'648	32.33%	58'415'329	30.13%	
Obligations en CHF	64'829'234	22.06%	38'555'223	19.89%	0%-60%
- Obligations suisses	48'100'617	16.36%	30'817'186	15.90%	
- Obligations étrangères en CHF	16'728'617	5.69%	7'738'037	3.99%	
Obligations étrangères en devises	30'211'415	10.28%	19'860'107	10.24%	0%-20%
- Obligations étrangères en devises	30'211'415	10.28%	16'769'658	8.65%	
- Fonds de placement en obligations étrangères	0	0.00%	3'090'449	1.59%	
Actions & Assimilés	78'872'990	26.83%	50'903'284	26.26%	0%-40%
Actions en CHF	53'674'083	18.26%	34'990'119	18.05%	0%-30%
- Actions suisses	31'391'341	10.68%	21'977'274	11.34%	
- Fonds de placement en actions étrangères en CHF	22'282'742	7.58%	13'012'845	6.71%	
Actions étrangères en devises	9'614'679	3.27%	6'281'824	3.24%	0%-30%
- Actions étrangères en devises	0	0.00%	0	0.00%	
- Fonds de placement en actions étrangères	9'614'679	3.27%	6'281'824	3.24%	
Titres de sociétés ou fonds de placement investis en matières premières	8'012'416	2.73%	4'833'981	2.49%	0%-10%
Titres de sociétés ou fonds de placement investis sur les marchés émergents	7'571'812	2.58%	4'797'360	2.47%	
Immeubles	83'537'084	28.42%	59'764'948	30.83%	0%-50%
Compte de régularisation actif	1'935'869	0.66%	1'573'170	0.81%	
Fortune totale	293'938'345	100.00%	193'875'301	100.00%	
Exposition totale en monnaie étrangère	40'457'639	13.76%	26'949'909	13.90%	0%-40%

Les limites de placements selon le règlement de placements sont respectées.

642 Liste des immeubles détenus

Immeuble	Estimation au 31.12.2007	Estimation au 31.12.2006
Bex, ruelle du Marché 8	0	3'200'000
Bussigny, Roséaz 4	0	2'952'672
Corsier, Ch. Neuf 1-3	2'799'840	2'604'584
Crans, Pas de l'Ours 4	2'170'720	2'164'480
Genève, Cavour 17	4'681'760	4'509'760
Genève, Contamines 1	8'556'785	8'015'227
Genève, Palettes 23	7'349'920	7'132'480
Lausanne, Ale 8	3'782'512	3'765'392
Le Mont, Lausanne 38	3'303'840	3'133'232
Lens, Flanthey 10	400'000	400'000
Meyrin, Livron 21	6'742'296	0
Meyrin, Livron 23	4'928'000	4'842'560
Montreux, Alpes 52	21'560'370	0
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	2'799'200	2'769'280
Petit-Saconnex, Lamartine 22	5'417'520	5'414'000
Petit-Saconnex, Lamartine 24	9'044'320	8'861'280
Total	83'537'083	59'764'947

65 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, aucune position de type "produits dérivés" n'était ouverte.

66 Explications du résultat net des placements

	2007	2006
	CHF	CHF
661 Liquidités	444'661	-145'614
- Intérêts sur c/c bancaires	386'321	124'163
- Différences de change diverses	58'340	-269'776
662 Obligations & Assimilés	1'667'570	613'478
- Produits d'intérêts sur obligations suisses	1'374'922	988'517
- Produits d'intérêts sur obligations étrangères en CHF	393'394	184'758
- Produits d'intérêts sur obligations étrangères en devises	1'228'595	774'278
- Pertes sur ventes	-107'820	-63'144
- Bénéfices sur ventes	145'380	16'337
- Différences de change réalisées	-35'621	231'618
- Moins-values	-2'223'089	-1'834'001
- Plus-values	891'808	315'116

663 Actions & Assimilés	4'119'570	8'405'662
6630 Actions	483'970	6'585'794
- Dividendes des actions suisses	540'681	348'291
- Dividendes des actions étrangères en devises	0	0
- Dividendes des fonds de placement actions étrangères en CHF	60'946	20'131
- Dividendes des fonds de placement actions étrangères	0	68'616
- Pertes sur ventes	-680'803	-200'312
- Bénéfices sur ventes	404'412	785'406
- Différences de change réalisées	118'132	370'329
- Moins-values	-4'866'159	-934'705
- Plus-values	4'906'761	6'128'038
6631 Titres de sociétés/fonds de placement matières premières	2'003'308	1'003'576
- Revenus	1'485	24'354
- Pertes sur ventes	-11'421	-6'265
- Bénéfices sur ventes	0	298'906
- Différences de change réalisées	1'309	14'578
- Moins-values	0	0
- Plus-values	2'011'935	672'003
6632 Titres de sociétés/fonds de placement marchés émergents	1'632'293	816'292
- Revenus	50'288	8'110
- Pertes sur ventes	0	0
- Bénéfices sur ventes	0	117'539
- Différences de change réalisées	0	0
- Moins-values	0	-10'299
- Plus-values	1'582'005	700'943
664 Immeubles	3'033'359	2'726'376
- Charges immobilières	-1'827'481	-937'760
- Revenus immobiliers	4'404'229	4'455'742
- Pertes sur ventes	-27'672	
- Bénéfices sur ventes	100'000	
- Moins-values	0	-32'633
- Plus-values	1'393'142	0
- Intérêts hypothécaires	-1'008'858	-758'973
665 Frais d'administration des placements	-1'666'118	-973'493
Frais sur transactions titres	-233'030	-152'591
Frais sur transactions immobilières	-336'971	0
Frais sur c/c bancaires	-34'639	-28'968
Frais de gestion de fortune IAM Independent Asset Management SA	-516'753	-346'549
Frais de gestion de fortune Axa Investment Managers SA	-271'653	-228'687
Frais pour la tenue de la comptabilité des titres Credit Suisse	-16'194	-12'530
Frais gestion immobilière Régie du Rhône SA	-186'721	-147'979
Frais gestion immobilière GFI Gestion de fortunes immobilières SA	-70'157	-56'189
666 Performance des placements		
Somme de tous les actifs au début de l'exercice	193'875'301	156'036'972
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	293'938'344	193'875'301
Moyenne de l'état des actifs	243'906'823	174'956'137
Résultat net des placements	7'334'599	10'882'893
Performance des placements	3.0%	6.2%

67 Explication des placements chez les employeurs et des réserves de cotisations des employeurs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Placements auprès de l'employeur, brut	3'396'246.72	1'371'757.25
Provision pour pertes sur créances employeurs	-22'000.00	-10'000.00
Placements auprès de l'employeur, net	<u>3'374'246.72</u>	<u>1'361'757.25</u>
Solde de la réserve de cotisations des employeurs au 1er janvier	3'076'262.40	2'820'832.85
Augmentation	1'252'877.45	159'490.00
Diminution	-21'096.45	-30'114.65
Intérêts	105'203.75	126'054.20
Total réserve de contributions des employeurs	<u>4'413'247.15</u>	<u>3'076'262.40</u>

7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation**71 Explication du poste frais d'administration**

	2007	2006
	CHF	CHF
Frais généraux divers	-306'818.50	-151'772.12
Honoraires de gestion administration	-1'203'591.35	-918'805.50
Honoraires de révision	-91'460.00	-88'635.55
Honoraires de mandats divers	-309'206.40	-308'482.00
Rétrocession de la commission du réassureur par le gestionnaire adm.	200'184.60	200'692.80
Total des frais d'administration	<u>-1'710'891.65</u>	<u>-1'267'002.37</u>

Frais de gestion facturés aux affiliés

Frais de gestion facturés aux affiliés	<u>744'039.10</u>	<u>579'818.95</u>
--	--------------------------	--------------------------

L'augmentation des frais administratifs d'environ 35% est le résultat direct de la politique commerciale décidée il y a maintenant 3 ans.

En effet, le contrat de gestion administrative signé avec Hpr S.A. prévoit des frais proportionnels au nombre d'affiliés. Nous constatons avec satisfaction que ce poste n'a crû que de 31% alors que les capitaux de prévoyance ont augmenté de 49%.

De plus, Copré dispose depuis 2007 de ses propres locaux et assume ses frais d'infrastructure comme le loyer, les installations ainsi que les investissements en matière de « corporate image », de papeterie et matériel de commercialisation. En plus de la secrétaire générale, employée à 50%, un directeur a été engagé. Ces investissements ne représentent globalement qu'environ CHF 230'000.- en 2007.

Le Conseil est toutefois toujours préoccupé par le déficit de couverture des frais administratifs par les contributions des affiliés. En effet, les CHF 312.- p.a./affilié facturés actuellement, ne couvrent que 43% des frais réels supportés en 2007, en légère diminution par rapport à 2006 (46%). En revanche, le pourcentage de ces mêmes frais par rapport aux capitaux de prévoyance est en diminution en 2007 à 0.85% par rapport à 0.94% en 2007.

Le Conseil de Fondation et la direction se pencheront sur cette question en 2008 en vue de réduire ce déficit structurel. Une adaptation des contributions des affiliés n'est pas exclue, même si nous attendons que l'augmentation du nombre d'affiliés permette à terme de diminuer les frais/affiliés.

72 Explication du poste frais de marketing et de publicité

	2007	2006
	CHF	CHF
Frais divers de publicité	-172'573.54	-97'396.96
Frais de commissionnement	-321'346.85	-229'417.55
Frais de commercialisation	-544'775.00	-270'461.65
Total des frais de marketing et de publicité	-1'038'695.39	-597'276.16

A noter que le Conseil de fondation a conclu, courant 2007, un contrat de commercialisation dans le but de développer la Fondation, ce qui explique la différence de frais de commercialisation entre les deux années comparées.

73 Explication du poste apports de libre passage

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Apports de libre passage assurés actifs	62'572'899.60	20'129'229.30
Apports de libre passage assurés actifs reçus après leur sortie	531'825.05	0.00
Apports de libre passage assurés invalides	41'071.55	0.00
Apports rentiers	31'234.00	0.00
Total du poste débiteurs	63'177'030.20	20'129'229.30

En 2007, ce poste a subi une forte augmentation, celle-ci étant due au grand nombre d'entreprises nouvellement affiliées à la fondation durant l'année 2007.

74 Explication du poste débiteurs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Compte courant réassurance	5'880'081.10	716'808.30
Compte courant impôt anticipé	322'142.45	216'251.39
Compte courant régie immobilière	147'719.86	73'586.82
Total du poste débiteurs	6'349'943.41	1'006'646.51

La forte augmentation du poste "compte courant réassurance" s'explique par le fait que les primes 2008 ont été acquittées valeur 28 décembre 2007, pour un montant de Fr. 5'700'000.00.

75 Explication du poste compte de régularisation actif

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Divers	12'662.05	409'373.05
Immeubles	41'494.00	70'585.65
Prestations à recevoir du réassureur	30'545.70	18'650.80
Intérêts courus	1'851'166.85	1'074'560.78
Total du poste compte de régularisation actif	1'935'868.60	1'573'170.28

76 Explication du poste compte de régularisation passif

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Divers	719'814.95	543'850.30
Réception de fonds nouvelles entreprises	15'836'724.50	0.00
Immeubles	750'934.00	0.00
Prestations reçues d'avance du réassureur	645'928.15	498'889.90
Total du poste compte de régularisation passif	17'953'401.60	1'042'740.20

Le détail du poste passifs transitoires immeubles est le suivant :

Provision paiement droits de mutation achat Montreux :	Fr. 676'500.00
Solde décompte acheteur/vendeur vente Bussigny :	Fr. 6'142.65
Solde décompte acheteur/vendeur vente Bex :	Fr. 68'291.35

77 Explication du poste banques/assurances

L'augmentation de ce poste est due au fait qu'une avance ferme s'élevant à Fr. 4'000'000.00 a été souscrite en 2007, aux conditions suivantes : 06.12.2007-07.01.2008, taux 3.05%.

78 Explication du poste dettes hypothécaires

Le détail des dettes hypothécaires est le suivant :

	Montant en CHF	Taux d'intérêt	Début contrat	Échéance
Hypothèque fixe : tranche 1	6'000'000.00	3.60%	10.03.2004	10.03.2014
Hypothèque fixe : tranche 2	6'000'000.00	3.20%	10.03.2004	09.03.2011
Hypothèque fixe : tranche 3.1	3'400'000.00	2.45%	10.03.2004	10.03.2008
Hypothèque fixe : tranche 3.2	2'600'000.00	2.45%	02.04.2004	10.03.2008
Hypothèque fixe	10'000'000.00	3.60%	31.03.2007	30.03.2022
Hypothèque fixe	4'000'000.00	3.50%	15.05.2007	15.05.2017
Total des hypothèques	32'000'000.00			

79 Provisions non techniques

Le litige opposant la Fondation à un ancien réassureur étant terminé, cette provision a été dissoute.

8 Demandes de l'autorité de surveillance

Les états financiers au 31 décembre 2006 n'ont pas suscité de remarques particulières. La fondation a donné suite à la requête de l'autorité de surveillance demandant de lui fournir le règlement sur les passifs de nature actuarielle, le règlement de placement modifié, l'attestation annuelle sur la situation financière, ainsi que le degré de couverture par affilié au 31.12.2006, calculé conformément à l'art. 44 OPP2.

9 Autres informations relatives à la situation financière

91 Mise en gage d'actifs

Les cédules hypothécaires mises en gage des prêts hypothécaires sont les suivantes :

Immeuble	Cédule 1er rang	Cédule 2e rang	Cédule 3e rang	Total
Corsier, Ch. Neuf 1-3	520'000	150'000		670'000
Genève, Cavour 17	3'030'000			3'030'000
Genève, Contamines 1	4'600'000			4'600'000
Genève, Palettes 23	5'600'000			5'600'000
Lausanne, Ale 8	1'900'000	800'000		2'700'000
Le Mont, Lausanne 38	572'000			572'000
Meyrin, Livron 21	4'000'000			4'000'000
Meyrin, Livron 23	1'115'000	235'800		1'350'800
Montreux, Alpes 52	10'420'000			10'420'000
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	1'800'000	450'000		2'250'000
Pt-Saconnex, Lamartine 22bis	1'800'000	1'500'000	2'500'000	5'800'000
Pt-Saconnex, Lamartine 24	2'150'000	250'000	3'200'000	5'600'000
Total	37'507'000	3'385'800	5'700'000	46'592'800

10 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun.



Siège:
8, rue Jacques-Grosselin
case postale 1956
CH-1227 Carouge

Administration:
39, rue de la Madeleine
case postale
CH-1800 Vevey 1

T 022 308 86 69
F 022 308 86 06
www.copre.ch